

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 10  
En exercice : 10  
Qui ont pris part à la délibération : 09

Date de convocation

Date d'affichage

15 Février 2021

15 Février 2021

**SEANCE DU VINGT TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT ET UN**

**N° 2021-01**

L'an Deux Mille vingt et un, le vingt trois du mois de FEVRIER, à dix-sept heures trente minutes, Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame PEREZ LEROUX Nathalie, Maire et Conseillère Départementale,**

**Présents :** Messieurs PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjoint au Maire, Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, Conseillères Municipales, Messieurs FABRE Guillaume et BONOME Stéphane, Conseillers Municipaux.

**Pouvoirs :** Louis BELISAIRE à PERRIMOND Bernard, et Loic ORSET à Thomas BELISAIRE ;

**Secrétaire de séance :** Madame BREZINA Yana.

**Objet :** Approbation du Compte Administratif Exercice 2020, Budgets de la Mairie, Camping Municipal « Notre Dame », et Lotissement « Rudelle »

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 Juin 2020, qui adopte le budget primitif de l'exercice,

Vu les décisions modificatives de l'exercice qui s'y rapportent,

Sous la présidence de Madame PEREZ LEROUX Nathalie, Maire, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 qui s'établit comme suit concernant les différents budgets communaux :

**1. Budget Général de la Mairie**

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>DEPENSES</u>	422 821.20	513 874.58
<u>RECETTES</u>	1 284 225.94	99 882.78
<u>Résultat de clôture 2020</u>	861 404.74	- 413 991.80
<u>Solde d'exécution</u>	447 412.94	
<u>Restes à réaliser</u>	112 531.00	112 531.00

2. Budget du Camping Municipal « Notre Dame »

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>DEPENSES</u>	128 634.72	176 697.20
<u>RECETTES</u>	376 888.97	23 663.49
<u>Solde d'exécution</u>	248 254.25	- 153 033.71
<u>Résultat de clôture 2020</u>	95 220.54	
<u>Restes à réaliser</u>	Néant	Néant

3. Budget du Lotissement « Rudelle »

	<u>EXPLOITATION</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>DEPENSES</u>	-	-
<u>RECETTES</u>	-	-
<u>Résultat de clôture 2020</u>	28 495.81	- 87 235.55
<u>Solde d'exécution</u>	- 58 739.74	
<u>Restes à réaliser</u>	Néant	Néant

Le Conseil Municipal, hors de la présence de Madame PEREZ LEROUX Nathalie, Maire, à la majorité de ses membres présents : Par : 9 voix, Pour : 8 contre : 0 Abstention : 1 Contre : 0 Voix.

- Approuve le Compte administratif de l'exercice 2020 concernant les différents budgets communaux ci-dessus présentés.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque Esclapon, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE  
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE  
Le : ..... 02 MARS 2021 .....  
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION  
Le : ..... 02 MARS 2021 .....  
Le Maire

Le Maire,  
PEREZ LEROUX Nathalie

*M. Perez Leroux*

*N. Perez Leroux*

